

Figaro: habitués des pontons... et des skippers

Pour Bernard et Roselyne Gergaud, ce week-end, c'est à Saint-Gilles que ça se passe! Ce couple de Vendéens embarque sa passion d'une course nautique à l'autre. Les navigateurs le leur rendent bien.

Portrait

Ils sont là en voisins. N'empêche. Même s'ils habitent à trente kilomètres, Bernard et Roselyne Gergaud sont venus en camping-car. Question de profiter à fond du week-end de fête nautique à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, port étape de la Solitaire du Figaro (lire ci-dessous).

Pour ce couple de Vendéens, résidant au Château-d'Olonne, la voile, c'est une passion. Une ambiance de pontons, où ils aiment à se plonger, la tête pleine de beaux clichés photographiques qu'ils offrent aux skippers. Car, ce week-end, Bernard et Roselyne vont bien sûr flâner entre les stands du village. Mais ils viennent surtout avec un présent pour chaque navigateur inscrit sur la course : une photo de leur bateau (52 en tout), prise au départ de la course, à Lorient.

« L'an dernier, sur la Figaro, nous sommes allés à l'étape espagnole de Vigo. Nous en avons bien sûr profité pour passer des vacances dans la région », souligne Bernard, cuisinier au lycée Valère-Mathé de sa commune. Celui qui lui a inoculé le virus ? Certainement Marc Pageot, ancien client d'un restaurant où Bernard travaillait, en 1977, à La Baule. Et puis, il cite volontiers Gildas Morvan (actuellement 7^e au classement, sur *Cercle vert*), avec qui il a commencé à aller en mer.

À quai ou sur les flots

Évidemment, un tel engouement, ça se remarque. Et les pontons sont étroits, le monde de la voile un cercle restreint. Bernard et Roselyne tissent des liens amicaux. Lors du dernier Vendée Globe, autre étape locale naturelle pour nos Vendéens, ils ont même profité d'une virée au large des Sables-d'Olonne, sur les bateaux de Sébastien Josse, Marc Thiercelin ou Norbert Sedlacek, le skipper autrichien qui avait fermé la marche de la sixième édition de la course autour du monde. « Vous savez, les skippers, je les trouve pareils, sur n'importe quelle course. Ils ne prennent pas la



Roselyne et Bernard Gergaud remettent, hier soir, la photo de Synergie, le bateau d'Isabelle Joschke, à son skipper. Le couple de Vendéens fait partie de la famille des navigateurs.

grosse tête. »

Des souvenirs, le couple en collectionne. Leurs plaisirs sont simples : partager un verre avec Laurent Pellecier (30^e sur *Arnolfini.fr*), se faire inviter à manger par Laurent Gouezigoux (24^e sur *Trier*, c'est préserver) sur

le prochain tour de Bretagne. Bref, prendre du temps, entre copains.

Si Bernard chassait les autographes au début, ce n'est plus cas aujourd'hui. Son plaisir est ailleurs. « Un jour, j'ai eu un coup de fil d'Hugues Aufray. Le chanteur était le parrain

d'Adrien, le bateau de Jean-Luc Van den Heede qui lui a servi sur la course pour le tour du monde à l'envers. Il voulait utiliser une de mes photos pour son disque. » Une belle récompense.

Loïc TISSOT.

Le skipper Jérémie Beyrou honoré ce samedi

La fête au village

Le village de la Solitaire du Figaro est ouvert tout le week-end, de 10 h à 20 h, sur le quai du port de plaisance de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée). Gratuit. Différentes animations entre les stands.

Circulation

Les parkings de la Conserverie et du port de plaisance sont fermés

pour l'événement. Samedi, le quai du Port Fidèle sera fermé à la circulation.

Le vainqueur de la seconde étape

Samedi, le quai du port Fidèle prendra le relais du village, avec, à 20 h, la remise de prix officielle de l'étape du Figaro. Le Breton de Morlaix, Jérémie Beyrou, pourra célébrer en musique sa victoire avec, dès 21 h, le concert

de Cover Queen.

Départ lundi à 13 h

Lundi, alors que les bateaux seront remorqués en mer de 9 h à 12 h, pour un départ vers l'Irlande, à 13 h, au large des jetées, le village refermera ses portes. Pour apercevoir les bateaux, les jetées, la grande plage et la corniche sont les meilleurs points de vue.

Six ans après, une bouteille à la mer...

Pour ces vacanciers en Vendée, la dernière sortie au large tient de la pêche miraculeuse, avec des nouvelles de... Thatcher Island !

L'histoire

Non, Thatcher Island n'est pas l'île de Margaret Thatcher, l'ancien Premier ministre britannique, mais une terre située à quelques milles nautiques de Rockport, dans le Massachusetts, au large des États-Unis.

Thatcher Island est aussi très réputée pour ses phares jumeaux datant de 1789, uniques en leur genre sur la côte Est. Des films tels que *Destinataire inconnu* et *En pleine tempête* y ont d'ailleurs été tournés. Et c'est de là qu'une lettre insérée dans une bouteille bien bouchée et cirée a été jetée à la mer par Ann Hernandez, gardienne de phare, le 10 octobre 2003.

Dimanche dernier, soit près de six ans plus tard, Michel et Danièle Onesime, deux Normands de Saint-Pair-sur-Mer (Manche), en villégiature à Saint-Jean-de-Monts, avaient pris

leur bateau pour une sortie de pêche en mer. Bingo : ils sont tombés sur la bouteille jetée à la mer par Ann Hernandez : « Quand nous avons récupéré la bouteille qui flottait, nous avons été très surpris et avons bien rigolé, pensant que c'était peut-être un trésor. »

Dès leur rentrée au port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, ils ont montré à la capitainerie ce document intact enroulé autour d'un crayon. « Et nous avons tout de suite protégé cette lettre dans un cadre. » Puis Danièle s'est attelée à la rédaction d'une lettre en anglais à destination d'Ann Hernandez, la gardienne du phare. « Nous l'accompagnerons d'une carte postale du lieu où nous l'avons trouvée, comme elle le demande dans son message. » Et leur journée de pêche ? « Elle a été très bonne : j'ai attrapé un beau bar de 3,3 kg ! »



Michel et Danièle Onesime, deux Normands en vacances en Vendée, ont encadré le précieux document rédigé par la gardienne du phare.

+8%

C'est la progression impressionnante du nombre d'entrées au Puy-du-Fou depuis la mi-avril, avec un total de 572 000 entrées.

Un record historique pour le parc à spectacles vendéen. Et ce n'est peut-être pas fini : 320 000 visiteurs sont attendus pour le seul mois d'août.

* L'agenda de l'été en Pays de la Loire

1 Festival des Moissons d'Angrie.

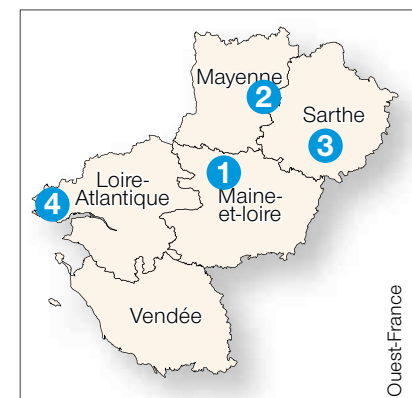
Dimanche, Angrie, près de Candé, accueillera les vieux engins agricoles pour faire revivre le temps des moissons du début du XX^e siècle. Démonstrations de battage et défilé d'anciens tracteurs, entre autres, sont au programme. Tarifs : 7 € l'entrée, gratuit pour les moins de 14 ans.

2 Roméo et Juliette à Sainte-Suzanne.

Les Nuits de la Mayenne proposent une interprétation de la célèbre pièce de Shakespeare, Roméo et Juliette, mise en scène par Vincent Poirier. Château de Sainte-Suzanne, ce samedi, à 21 h 30, 18 € l'entrée, 8 € tarif réduit.

3 Revolut'son : premier festival musical du Lude.

Prendre un a-péro musical devant trois groupes locaux de rock et reggae : c'est le programme du festival Revolut'son. Des ateliers manuels, de jonglage ou de danse occuperont petits et grands l'après-midi. Ce samedi, à partir de 15 h, à l'entrée du camping, route du Mans, au Lude. Entrée gratuite.



4 À Guérande, la maison des paludiers.

À la Maison des paludiers à Saillé, trois salles expliquent le rôle des paludiers entre la mer, le vent, le soleil et la terre. Les guides précisent comment fonctionne l'un des plus anciens « agrosystèmes » réalisés par l'homme pour les besoins de son alimentation, la saline. Des promenades commentées par un guide paludier font découvrir les salines et les très beaux paysages des marais salants. Tarif : 6,10 €.

Animaux volés au zoo : deux hommes en examen

Trois singes et quatre perroquets – des espèces protégées – avaient été volés au zoo vendéen de Mervent, en février dernier. La gendarmerie vient d'interpeller deux hommes, fortement soupçonnés.



Dans la nuit du 5 au 6 février dernier, trois singes saimiris et quatre perroquets (deux aras – notre photo – un amazone et un cacatoès), tous appartenant à des espèces protégées, avaient été volés au zoo de Mervent, près de Fontenay-le-Comte, dans le Sud-Vendée.

L'enquête sur ce vol vient de faire un bond, cette semaine. Les gendarmes de la brigade de recherches fontenaisienne ont interpellé, mercredi, dans la région de Pouzauges, dans le Bocage vendéen, deux hommes de 22 et 40 ans, appartenant à la communauté des gens du voyage. Ils ont été déferés au parquet et présentés au juge d'instruction, jeudi. Une information judiciaire a été ouverte.

« Trois personnes ont été entendues dont deux, le père et le fils, sont soupçonnés d'être impliqués dans le vol et une autre en tant que receleur. Un perroquet a été retrouvé au domicile de ce dernier. Nous avons de fortes présomptions que l'animal vienne du zoo de Mervent », explique Hélène Bauza, substitut du procureur à La Roche-sur-Yon. Des analyses ADN sont en cours pour déterminer sa provenance.

Entendu en maison d'arrêt

Le père, actuellement incarcéré dans le cas d'une autre affaire, a été entendu en maison d'arrêt. Il sera convoqué ultérieurement devant le juge d'instruction. Le duo a été mis

en examen pour vol en réunion, recel d'objet provenant d'un vol et détention d'animaux protégés, et placé sous contrôle judiciaire.

Lors du cambriolage, un des mis en cause avait été mordu par un singe. « Des traces de sang avaient été découvertes près de la cage. Il a été identifié en partie par le biais de l'ADN », précise le substitut.

Un vol d'animaux avait été commis, cette même semaine de février, au zoo de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), et en décembre 2008 au zoo de La Flèche (Sarthe). « Il n'y a pas de lien. On n'établit pas de réseau organisé pour l'instant », souligne la substitut.

Marie-Noëlle PERIDY.

Pays de la Loire en bref

Saisie record de cocaïne au péage de la Gravelle

Interpellé par la douane, jeudi, au péage de la Gravelle, cet Algérien a tout de suite reconnu les faits. Il devait transporter, de la région parisienne jusqu'à Lorient, 191,6 g de cocaïne, pour une valeur de 8 622 €. « La plus grosse saisie à la Gravelle depuis trois ans », a souligné le substitut du procureur, Guillaume Bailhache.

Abdelhafid Ghehiliz est lui-même consommateur ; cette livraison lui aurait permis de régler une dette de 1 000 €

envers son fournisseur. « Nous avons affaire à un toxicomane sous l'influence d'autrui », l'a défendu, en comparation immédiate, M^e Bénédicte Allamand. Il n'a fait que servir de mule. » Outre une peine de douze mois de prison dont six ferme, plus deux mois de révoation d'un sursis précédent, le tribunal de Laval l'a condamné à une amende de 8 622 € et l'oblige à se soigner et à travailler. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Laval.

L'avenir de l'imprimerie mayennaise en suspens

L'entreprise SFR, dont l'imprimerie était située à Mayenne (26 salariés en ville et 26 au siège à Paris), vient d'être reprise par un ancien fournisseur, Valpeco. « Il avait donné une condition suspensive à la reprise : celle d'être payé. Valpeco a donc été payé avant les salariés,

qui attendent toujours la moitié de leur salaire de juin et de juillet », explique Marie-Christine Llamas, secrétaire du comité d'entreprise. On n'en sait donc pas plus sur le devenir de l'imprimerie. Il y a fort à parier que la proposition locale d'en faire un atelier d'insertion puisse aboutir.

Les planeurs envahissent le ciel d'Anjou



C'est le must du vol à voile qui débarque, jusqu'au 15 août, à Marcé, à côté d'Angers, avec les championnats de France de vol à voile. La compétition entre planeurs débute aujourd'hui, pour s'achever samedi 15 août.

Une consécration pour Marcé : si l'aéroport est une place forte du vol à voile depuis toujours, c'est la première fois qu'il accueille les championnats

de France. La fine fleur des pilotes de planeur est mobilisée, notamment les plus titrés dans la catégorie reine, celle des 18 mètres, la « formule 1 » du planeur. Au total, 70 engagés sont annoncés. Pour les champions, sur planeur grand format, des boucles de 400 à 600 km sont au programme. Les plus jeunes se « contenteront » de 250 km.

Un mort et un blessé grave dans le Nord-Sarthe

Un automobiliste est décédé accidentellement dans un virage, à Saint-Longis, dans la Sarthe, jeudi soir. La victime était domiciliée dans le Calvados, à Beaumesnil, au nord de Vire. Benjamin Chassel était âgé de 60 ans.

Jeudi soir, peu avant 20 h, il circulait sur une route départementale à

Saint-Longis, à proximité de Mamers, dans la Sarthe. Pour une raison indéterminée, son véhicule et une voiture qui roulait en sens inverse se sont percutés dans un virage. Au volant, un homme âgé de 60 ans, domicilié à Saint-Longis. Grièvement blessé, Daniel Heroin a été transporté au centre hospitalier d'Alençon (Orne).

Michelin-Cholet : les conditions de travail dénoncées

Cinq membres du bureau CGT de l'usine Michelin de Cholet sont allés à la rencontre de la direction, jeudi, pour dénoncer « les dégradations des conditions de travail et des pressions exercées sur les salariés par la hiérarchie ». Le syndicat évoque des licenciements abusifs et des cadences toujours plus élevées. La délégation a demandé une intervention urgente de la part de la direction.

Depuis plusieurs mois, assure la CGT, de graves incidents se sont déroulés au sein de l'entreprise, notamment un suicide. « D'ici 2011, on nous a annoncé que chaque employé devrait augmenter sa productivité de 35 %. Si la pression ne relâche pas, nous craignons que les aberrations que nous connaissons aujourd'hui se reproduisent », s'inquiète Denis Plard, délégué syndical.